

Daubin / Sarazin : La ligne de démarcation

Pour illustrer cette ligne de démarcation, vous trouverez ci-joint un document au format A4 ne permettant pas, malheureusement, de distinguer les numéros cadastraux des diverses parcelles. Ce document est la réduction d'un A3 papier qui, lui, est lisible et que nous avons l'habitude de distribuer localement.

Ce document résulte d'une superposition triple (compliquée en raison des échelles différentes). Il s'agit des plans du cadastre napoléonien pour les anciens numéros des parcelles, du cadastre actuel pour les numéros d'aujourd'hui, et du plan de notre carrière du Chemin de Vez. Ce travail bénévole a été réalisé par Monsieur Gilles Duballe, technicien géomètre, que nous remercions très vivement ainsi que Monsieur Hélios Buissart notre « géomètre maison » pour le plan de notre carrière (suite à ses propres observations et aux études de la société IGECAV).

Au-delà de cette ligne de démarcation, Fréjus Daubin s'était réservé l'utilisation de la parcelle A 336 (ancien numéro) avec une possibilité d'extension jusqu'au Chemin de Longpré.

Cela nous pose une interrogation : pour ne pas rendre caduc la ligne de démarcation, la surface est nettement insuffisante pour déployer sous terre un réseau de galeries comparable au réseau souterrain de sa carrière, sous son treuil à manège.

Simple hypothèse sans aucune preuve : Fréjus Daubin aurait-il envisagé d'extraire la pierre dure à ciel ouvert comme ce fut le cas dans sa carrière de pierre dure colonisée maintenant par notre petit bosquet (*c'est notre oasis de biodiversité végétale et animale, notre écosystème*).



Photo Etienne Vivenot

Il est presque certain qu'il aurait trouvé des bancs de pierre dure à une profondeur raisonnable comme le montre la photo ci-contre. Il s'agit de la fouille qui fut réalisée pour établir une réserve d'eau en cas d'incendie. Cette fouille est à environ 170 m de distance de la parcelle Daubin, ancien N° A 336.

Tout cela restera un mystère de plus sur ce qui aurait pu se produire dans nos carrières si, le 14 janvier 1913, il n'y avait pas eu l'effondrement d'une partie de la carrière de la Bouloye.

Roches & Carrières

7, rue de la Forêt - 60123 ÉMEVILLE

Tel : 03 44 88 82 80

E-mail : guy.launay4@wanadoo.fr

Comité de rédaction : Liliane COMPAIN,
Jacques LORAIN, Guy LAUNAY

Avec le concours de :



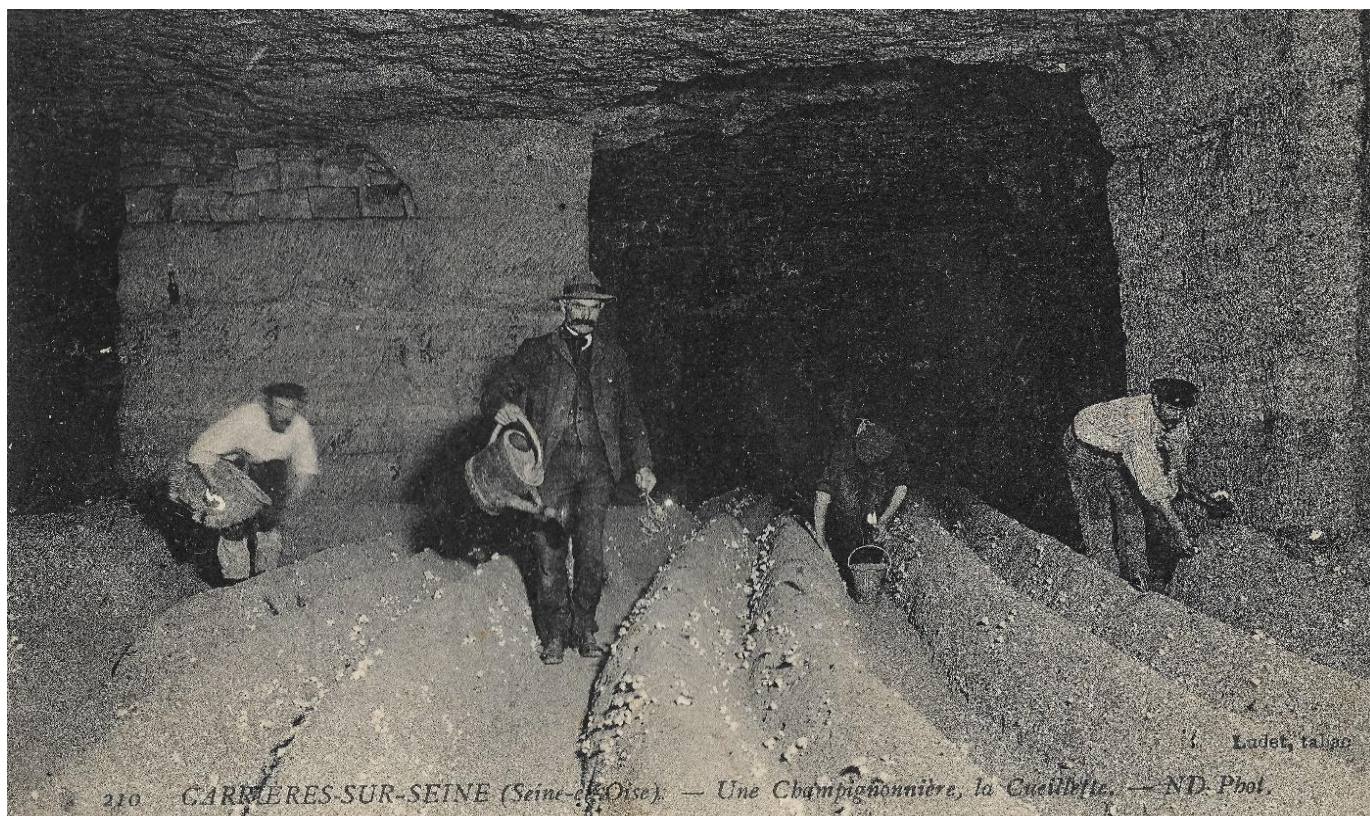
Ligne de démarcation extractive à Éméville entre Messieurs :
Fréjus DAUBIN et Georges SARAZIN

Entre les soussignés
Monsieur Fréjus Daubin marchand carrier
demeurant rue d'Argenteuil à Carrières sur Seine
d'une part
et Monsieur Georges Sarazin marchand carrier
demeurant rue de Bezons 17 à Carrières sur Seine
d'autre part
Il a été convenu et arrêté ce qui suit
Monsieur Daubin s'engage de céder sans
aucune exception ni réserve à Monsieur Sarazin
qui accepte le tréfonds des pièces de terre qu'il
possède en toute propriété ou en promesse de
vente sur le côté gauche ou côté sud d'une
ligne de démarcation longeant la parcelle N^o 337
en ligne droite coupant en travers le N^o 328 du
cadastre ainsi que le N^o 327 puis longe le
bout des pièces côté nord des numéros de cadastre
296, 297, 298, 299. puis cette ligne se poursuit
toujours en ligne droite sur le côté du N^o 300
pour ensuite aboutir au chemin de desserte
En échange Monsieur Sarazin s'engage de céder
sans aucune exception ni réserve à Monsieur
Daubin qui accepte le tréfonds des pièces de
terre qu'il possède en toute propriété ou en
promesse de vente sur le côté droit ou côté
nord de la ligne de démarcation ci dessus désignée
En outre Monsieur Daubin aura le droit
d'exploiter le N^o 336 du cadastre jusqu'au
chemin de Longpré qui en sera la limite
Les parties ont arrêté et fixé le prix à

forfait de trente cinq francs l'are pour le triéfonds
des pièces leur appartenant et qui seront échangées
entre eux. Sans le cas où des pièces se trouveraient
oubliées dans le dit échange soit pour le présent
ou acquises dans l'avenir dans le champ d'explo-
itation de chacun, les échangeistes ou leurs ayants
droit s'engagent à se céder réciproquement au
prix de trente cinq francs de l'are de triéfonds les
pièces de terre dont ils pourraient avoir besoin.
Monsieur Daubin et Monsieur Sarazin se sont
remis la désignation des pièces qu'ils ont acquises
soit par promesse de vente ou en toute propriété
et comme les promesses de vente de Monsieur
Sarazin expirant à fin juin 1914 il est convenu
que Monsieur Daubin se substituera à lui pour
les acquiescer envers les propriétaires et en fera
son affaire personnelle. Au sujet de la vente
faite par Monsieur Sarazin dans la pièce N^o 338
du cadastre il est convenu que Monsieur Daubin
remboursera à Monsieur Sarazin cinq cents cinquante
francs. Sans ce même N^o 338 la promesse
de vente faite à Monsieur Lénart étant de
cinquante francs l'are, Monsieur Sarazin
tiendra compte à Monsieur Daubin de quinze
francs par are. Tous les frais d'actes d'échange
et d'enregistrement seront supportés par
moitié entre les parties.

Ce précieux document que nous a remis Monsieur François Valembos, arrière-petit-fils de Fréjus Daubin, confirme à Éméville ce que nous avait dit Monsieur Daniel Willemain pour Carrières sur Seine : il y avait de bons rapports et un bon voisinage entre les Daubin et les Sarazin (aux généalogies fortement imbriquées), mais chacun restait totalement autonome.

Sans l'effondrement à la Bouloye, et la cession imprévue du Puits à Daubin et de sa carrière, c'est une toute autre histoire que Fréjus Daubin aurait réalisée à Éméville !



2 photos : François Valembois

Ces deux précieuses photos montrent :

Ci-dessus, Fréjus Daubin (en habits noirs dans son activité de champignonniste), à Carrières sur Seine.

Ci-contre, son second fils, René Daubin, en 1915 en tenue de militaire.

Ces photos laissent bien deviner de fortes personnalités hors du commun.

Sans parler de toutes les activités de Fréjus Daubin à Carrières sur Seine, l'observation et l'étude des vestiges de son treuil à manège surpuissant d'Éméville, particulièrement optimisé et bien calculé pour obtenir une puissance de levage maximum, nous laissent admiratifs.

Les multiples facettes de tous les talents de son fils René, à Saint Maximin, seraient très longues à évoquer.

Guy Launay



Joyeux Noël et bonne année 2021